

**UNION DES
FORESTIERS
PRIVÉS**

Document **et règlement** à retourner à :

Fransylva Rhône, Union des Forestiers Privés
SECTION Nord, Centre, Ouest, Sud
Maison des Agriculteurs
18 avenue des Monts D'OR
69890 LA TOUR DE SALVAGNY



* pour choisir votre section consulter la page internet
www.fransylva.fr/contact-rhone

BULLETIN D'ADHESION ET COTISATION 2026
(DOCUMENT A RETOURNER)

Nom + Prénom :

Représenté par :

Adresse :

Mél :

Téléphone : Tel. Mobile :

• **Cotise** :

- Pour participer aux frais de fonctionnement de Fransylva Rhône, Union des Forestiers Privés et de ses sections, et recevoir les conseils et courriers de Fransylva Rhône.
- Pour régler notre quote-part syndicale à la Fédération Nationale des Forestiers Privés de France
- Pour être informé en recevant les bulletins « Forêt Privée du Rhône » (4 numéros par an) et « Parlons Forêt » publié par le CRPF.
- Pour bénéficier des assurances Responsabilité Civile et Assistance Juridique de groupe à taux réduit souscrite auprès de Generali pour l'ensemble de mes parcelles forestières déclarées au dos de ce bulletin

• **Le calcul de ma cotisation 2026 est le suivant :**

1er cas : Je possède moins de 6 ha : Ma cotisation est de 25,00 € + assurances

Ma cotisation est de :

2ème cas : Je possède de 6 ha à 150 ha : 19,00€ + 1,00 € par ha à partir du 1^{er} ha + assurances

Ma cotisation est de :

3ème cas : Je possède 150 hectares et plus : 169 € + 0,75 € par ha supplémentaire + assurances

Ma cotisation est de :

Assurances RC et PJ = 0,43 € par hectare

3 numéros de la revue mensuelle "Forêts de France" sont offerts à chaque nouvelle adhésion

Signature